

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Numéro SIRET :
20003357900018**

COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ARRAS MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M43

Compte administratif

BUDGET : 31 BUDGET TRANSPORT

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du compte administratif		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du compte administratif		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan	JOINTES	SANS OBJET
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	x	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	x	
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	x	
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	x	
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		x
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
A3.2 - Etalement des provisions		x
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		x
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		x
A6 - Etat des charges transférées		x
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		x
A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	x	
A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	x	
A8.3 - Opérations liées aux cessions		x
A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		x
A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		x
A10 - Etat des travaux en régie		x
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
B1.7 - Etat des engagements reçus		x
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		x
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		x
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	x	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - Sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	12 490 384.52	12 490 384.52	
	Section d'investissement	4 271 908.95	1 973 664.47	-2 298 244.48
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)			
	Report en section d'investissement (001)		5 384 388.20	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		16 762 293.47	19 848 437.19	+3 086 143.72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	502 316.18		
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	502 316.18		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	12 490 384.52	12 490 384.52	
	Section d'investissement	4 774 225.13	7 358 052.67	+2 583 827.54
	TOTAL CUMULE	17 264 609.65	19 848 437.19	+2 583 827.54

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		502 316.18	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	502 316.18	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	4 497.60	
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	433 096.80	
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	44 273.64	
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	20 448.14	
	[...]Opérations d'équipement n°		
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 763 125.00	10 579 947.79			183 177.21
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	89 547.00	88 866.21			680.79
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	45 000.00	44 063.54			936.46
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	43 860.00	39 655.63			4 204.37
	Total des dépenses de gestion courante	10 941 532.00	10 752 533.17			188 998.83
66	CHARGES FINANCIERES	502 973.00	424 176.85			78 796.15
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00				1 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (2)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	11 445 505.00	11 176 710.02			268 794.98
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 370 000.00	1 313 674.50			56 325.50
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	1 370 000.00	1 313 674.50			56 325.50
	TOTAL	12 815 505.00	12 490 384.52			325 120.48

Pour information					
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 084 671.00	1 192 258.10			-107 587.10
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5)	7 400 000.00	8 413 007.63			-1 013 007.63
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 323 434.00	2 854 986.34			1 468 447.66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 400.00	7 431.00			-31.00
	Total des recettes de gestion courante	12 815 505.00	12 467 683.07			347 821.93
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		22 701.45			-22 701.45
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	12 815 505.00	12 490 384.52			325 120.48
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	12 815 505.00	12 490 384.52			325 120.48

Pour information					
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 131 548.20	2 024 435.42	502 316.18	2 604 796.60
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000.00			15 000.00
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	5 146 548.20	2 024 435.42	502 316.18	2 619 796.60
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 935 840.00	1 935 839.05		0.95
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	1 935 840.00	1 935 839.05		0.95
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 082 388.20	3 960 274.47	502 316.18	2 619 797.55
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	475 000.00	311 634.48		163 365.52
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	475 000.00	311 634.48		163 365.52
	TOTAL	7 557 388.20	4 271 908.95	502 316.18	2 783 163.07

Pour information				
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000.00			15 000.00
	Total des recettes d'équipement	15 000.00			15 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	45 000.00	52 832.51		-7 832.51
106	RESERVES (5)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	268 000.00	295 522.98		-27 522.98
	Total des recettes financières	313 000.00	348 355.49		-35 355.49
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement	328 000.00	348 355.49		-20 355.49
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (2)				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)	1 370 000.00	1 313 674.50		56 325.50
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	475 000.00	311 634.48		163 365.52
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 845 000.00	1 625 308.98		219 691.02
	TOTAL	2 173 000.00	1 973 664.47		199 335.53

Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	5 384 388.20			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 579 947.79		10 579 947.79
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	88 866.21		88 866.21
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	44 063.54		44 063.54
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	39 655.63		39 655.63
66	CHARGES FINANCIERES	424 176.85		424 176.85
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	11 176 710.02		11 176 710.02

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 176 710.02
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 935 839.05		1 935 839.05
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 024 435.42	16 111.50	2 040 546.92
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		295 522.98	295 522.98
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	3 960 274.47	311 634.48	4 271 908.95

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 271 908.95
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 192 258.10		1 192 258.10
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)	8 413 007.63		8 413 007.63
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 854 986.34		2 854 986.34
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 431.00		7 431.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 701.45		22 701.45
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	12 490 384.52		12 490 384.52
+				
	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			
=				
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			12 490 384.52

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	52 832.51		52 832.51
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)		295 522.98	295 522.98
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)		16 111.50	16 111.50
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	295 522.98		295 522.98
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 313 674.50	1 313 674.50
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	348 355.49	1 625 308.98	1 973 664.47
+				
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			5 384 388.20
+				
	AFFECTATION AUX COMPTES 106			
=				
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 358 052.67

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	10 763 125.00	10 579 947.79			183 177.21
604	ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	63 000.00	61 127.23			1 872.77
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 800.00	1 800.00			
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	10 302 579.02	10 183 828.69			118 750.33
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	7 000.00	1 526.94			5 473.06
6156	MAINTENANCE	153 500.00	125 094.55			28 405.45
617	ETUDES ET RECHERCHES	13 300.00	9 940.03			3 359.97
6226	HONORAIRES	15 000.00	7 436.29			7 563.71
6248	DIVERS	11 840.00	5 918.50			5 921.50
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 000.00	171.08			828.92
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	18 005.98	13 439.72			4 566.26
63512	TAXES FONCIERES	42 000.00	39 882.00			2 118.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	129 100.00	129 018.00			82.00
6358	AUTRES DROITS	5 000.00	764.76			4 235.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	89 547.00	88 866.21			680.79
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	349.00	502.15			-153.15
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	233.00	313.92			-80.92
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	468.00	468.00			
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	65 478.00	66 450.84			-972.84
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	7 934.00	7 382.51			551.49
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	14 785.00	13 748.79			1 036.21
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	100.00				100.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	200.00				200.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)	45 000.00	44 063.54			936.46
739	RESTITION TAXE VERSEMENT TRANSPORT	45 000.00	44 063.54			936.46
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	43 860.00	39 655.63			4 204.37
6531	INDEMNITES	24 328.00	23 328.00			1 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS	300.00				300.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	1 950.00	1 339.31			610.69
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	6 372.00	5 920.32			451.68
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 000.00	158.00			842.00
6542	CREANCES ETEINTES	1 000.00				1 000.00
6574	SUB EXPL PERSONNE DROIT PRIVEE	8 910.00	8 910.00			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		10 941 532.00	10 752 533.17			188 998.83
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)	502 973.00	424 176.85			78 796.15
66111	INTERETS	74 000.00	73 561.88			438.12
66112	INTERETS COURUS NON ECHUS	5 000.00	-73 357.54			78 357.54
6688	INDEMNITES EMPRUNTS AUTRES	423 973.00	423 972.51			0.49
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	1 000.00				1 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000.00				1 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e)(7)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		11 445 505.00	11 176 710.02			268 794.98

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(8)(9)	1 370 000.00	1 313 674.50			56 325.50
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 370 000.00	1 313 674.50			56 325.50
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 370 000.00	1 313 674.50			56 325.50
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 370 000.00	1 313 674.50			56 325.50
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	12 815 505.00	12 490 384.52			325 120.48

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	1 084 671.00	1 192 258.10			-107 587.10
7061	TRANSPORT DE VOYAGEUR	1 084 671.00	1 192 258.10			-107 587.10
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (3)	7 400 000.00	8 413 007.63			-1 013 007.63
734	VERSEMENT TRANSPORT	7 400 000.00	8 413 007.63			-1 013 007.63
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 323 434.00	2 854 986.34			1 468 447.66
7472	SUBVENTION EXPLOITATION REGION	186 528.00	186 528.00			
7473	SUBVENTION EXPLOITATION DEPARTEMENT	58 832.00	58 832.70			-0.70
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPL	4 078 074.00	2 609 625.64			1 468 448.36
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 400.00	7 431.00			-31.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	7 400.00	7 431.00			-31.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)		12 815 505.00	12 467 683.07			347 821.93
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)		22 701.45			-22 701.45
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		22 701.45			-22 701.45
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 815 505.00	12 490 384.52			325 120.48

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 815 505.00	12 490 384.52			325 120.48

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
--	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	5 131 548.20	2 024 435.42	502 316.18	2 604 796.60
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	620 909.43	141 814.66	433 096.80	45 997.97
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	51 796.86	47 299.26	4 497.60	
2156	MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATION	4 043 129.42	1 502 938.96		2 540 190.46
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	81 703.20	37 305.60	44 273.64	123.96
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	177 548.79	138 616.44	20 448.14	18 484.21
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	156 460.50	156 460.50		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	15 000.00			15 000.00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00			15 000.00
	Opérations d'équipement n° (3)[..]				
	Total des dépenses d'équipement	5 146 548.20	2 024 435.42	502 316.18	2 619 796.60
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 935 840.00	1 935 839.05		0.95
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 935 840.00	1 935 839.05		0.95
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	1 935 840.00	1 935 839.05		0.95
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	7 082 388.20	3 960 274.47	502 316.18	2 619 797.55

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)				
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>				
	<i>Charges transférées</i>				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)	475 000.00	311 634.48		163 365.52
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	215 000.00	16 111.50		198 888.50
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	260 000.00	295 522.98		-35 522.98
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		475 000.00	311 634.48		163 365.52

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 557 388.20	4 271 908.95	502 316.18	2 783 163.07
--	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000.00			15 000.00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00			15 000.00
Total des recettes d'équipement		15 000.00			15 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	45 000.00	52 832.51		-7 832.51
10222	F.C.T.V.A.	45 000.00	52 832.51		-7 832.51
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	268 000.00	295 522.98		-27 522.98
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	268 000.00	295 522.98		-27 522.98
Total des recettes financières		313 000.00	348 355.49		-35 355.49
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES		328 000.00	348 355.49		-20 355.49

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)(5)	1 370 000.00	1 313 674.50		56 325.50
28131	BATIMENTS	118 918.99	118 918.99		
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	15 517.31	15 517.31		
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	61 580.87	61 580.87		
28156	MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATIO	838 111.08	781 785.58		56 325.50
28157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	121 600.99	121 600.99		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	158 882.81	158 882.81		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 476.00	5 476.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 021.00	2 021.00		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	838.95	838.95		
28188	AUTRES	47 052.00	47 052.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 370 000.00	1 313 674.50		56 325.50
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)	475 000.00	311 634.48		163 365.52
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	9 178.15	9 178.15		
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	7 883.21	7 883.21		
2156	MATERIEL TRANSPORT EXPLOIT	212 624.64	248 147.62		-35 522.98
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 552.00	1 552.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	28 762.00	28 762.00		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	215 000.00	16 111.50		198 888.50
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 845 000.00	1 625 308.98		219 691.02
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 173 000.00	1 973 664.47		199 335.53
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		5 384 388.20			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)
LIBELLE : ...

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES					
13	Subventions d'investissement				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées				
...					
20	Immobilisations incorporelles				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					
	Autres				

Solde de financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses		

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

ETAT NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 935 840.00	1 935 839.05
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 935 840.00	1 935 839.05
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 935 840.00	1 935 839.05
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 935 839.05		1 935 839.05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 683 000.00	1 662 029.99
Ressources propres externes de l'année (a)		313 000.00	348 355.49
10222	F.C.T.V.A.	45 000.00	52 832.51
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	268 000.00	295 522.98
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 370 000.00	1 313 674.50
28131	BATIMENTS	118 918.99	118 918.99
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	15 517.31	15 517.31
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	61 580.87	61 580.87
28156	MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATIO	838 111.08	781 785.58
28157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	121 600.99	121 600.99
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	158 882.81	158 882.81
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 476.00	5 476.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 021.00	2 021.00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	838.95	838.95
28188	AUTRES	47 052.00	47 052.00
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 662 029.99		5 384 388.20		7 046 418.19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	1 935 839.05
Ressources propres disponibles IV	7 046 418.19
Solde V=IV-II (3)	+5 110 579.14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV . ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 . SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
<i>Total des dépenses réelles</i>		
042	<i>OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
D002 (5)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
<i>Total des recettes réelles</i>		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation</i>	
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
R002 (5)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des

(5) Inscire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ETAT NEANT

IV . ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

DEPENSES - MANDATS EMIS

Article (2)	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
66	CHARGES FINANCIERES
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES
Total des dépenses réelles	
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
043	Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation
023	Virement à la section d'investissement
Total des dépenses d'ordre	
D002 (5)	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Total des recettes réelles		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'interieur de la section d'exploitation	
Total des recettes d'ordre		
R002 (5)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ETAT NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
	Opérations d'équipement n°....(1 ligne par op.	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
020	Dépenses imprévues	
4581	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	Total des dépenses d'ordre	
	D001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
106	Réserves	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
4582	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
	Total des recettes réelles	
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
021	Virement de la section d'exploitation	
	Total des recettes d'ordre	
	R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ETAT NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

(1)

(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
Opérations d'équipement n°....(1 ligne par op.		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
020	Dépenses imprévues	
4581	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
Total des dépenses d'ordre		
D001 (4)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
106	Réserves	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
4582	Op. c/ de tiers no° ... (1 ligne par op.)	
Total des recettes réelles		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
021	Virement de la section d'exploitation	
Total des recettes d'ordre		
R001 (4)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ETAT NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :			
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
[...] (2)					
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c)(3)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (4)					
Financement par d'autres tiers (4)					
040 Financement par le service (contrepartie 6742)					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)					
Annulations sur recettes (d) (3)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

ETAT NEANT

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2015)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2015
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

ETAT NEANT

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2015)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2015
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

ETAT NEANT

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montants des tirages en 2015	Montants des remboursements 2015		Encours restant dû au 31/12/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

ETAT NEANT

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0.00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 500 000.00									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 500 000.00									
200512003 / MIN278684	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	19/12/2005	23/12/2005	01/01/2007	2 500 000.00	F		3.80	3.80	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0.00									
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
TOTAL GENERAL					2 500 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2015											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0.00		0.00					1 935 839.05	73 561.88	0.00	0.00
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		0.00					1 935 839.05	73 561.88	0.00	0.00
200512003 / MIN278684	N	0.00		0.00	0.00	F		3.80	1 935 839.05	73 561.88	0.00	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		0.00					1 935 839.05	73 561.88	0.00	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/2015	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</u>														
TOTAL A														0.00
<u>Barrière simple B</u>														
TOTAL B														0.00
<u>Option d'échange C</u>														
TOTAL C														0.00
<u>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</u>														
TOTAL D														0.00
<u>Multiplicateur jusqu'à 5 E</u>														
TOTAL E														0.00
<u>Autres types de structures F</u>														
TOTAL F														0.00
TOTAL GENERAL														0.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2015

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

ETAT NEANT

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux variable simple (total)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
Taux complexe (total)(2)		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

ETAT NEANT

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total)(2)						0.00	0.00		
TOTAL						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

ETAT NEANT

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements(6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux(7)	Index(8)	Niveau de taux(9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts(13)	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

ETAT NEANT

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES EN COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2015	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL GENERAL												0.00	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres :

- Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

ETAT NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Délibération du																																																																																																														
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 525 euros																																																																																																															
	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Bien ou catégories de biens amortis :</td> <td style="width: 10%;">Durée :</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td>- ACQUISITIONS RENOUVELLEMENTS ABRIBUS</td> <td>10 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES TERRAINS</td> <td>20 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- AUTOBUS OCCASION + DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS</td> <td>12 ans</td> <td>26/06/2009</td> </tr> <tr> <td>- AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS</td> <td>12 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS</td> <td>15 ans</td> <td>26/06/2009</td> </tr> <tr> <td>- AUTOBUS OCCASION + DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS</td> <td>8 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS</td> <td>6 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS</td> <td>9 ans</td> <td>26/06/2009</td> </tr> <tr> <td>- AUTRE IMMO</td> <td>10 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES ATELIER</td> <td>10 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- CHAISE-SIEGE-FAUTEUIL</td> <td>7 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- CONSTRUCTIONS LEGERES</td> <td>5 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- CONSTRUCTIONS/ACQUISITIONS/RENOUVELLEMENTS</td> <td>30 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- ENTRETIEN ET DECORATION</td> <td>2 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- ETUDES DIVERSES</td> <td>2 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- INSTALLATION AMENAGEMENT MATERIEL DE TRANSPORT</td> <td>12 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- INSTALLATIONS AGENCEMENTS DIVERS</td> <td>7 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- INSTALLATIONS AVEC MOUVEMENTS ELECTROMECHANQUES</td> <td>7 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES</td> <td>10 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES</td> <td>15 ans</td> <td>26/06/2009</td> </tr> <tr> <td>- INSTALLATIONS GENERALES AGENC. AMENAG. DES CONST.</td> <td>30 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- INSTALLATIONS SECONDAIRES OU RENOUVELLEMENTS</td> <td>10 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- LOGICIELS</td> <td>2 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- MATERIEL DE BUREAU</td> <td>5 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS</td> <td>5 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS</td> <td>7 ans</td> <td>26/06/2009</td> </tr> <tr> <td>- MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS</td> <td>10 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- MATERIEL INFORMATIQUE</td> <td>4 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- MATERIEL OU OUTILLAGE ELECTRIQUE</td> <td>5 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- MOBILIER DE BUREAU</td> <td>10 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- TRANSFORMATION OU REFECTION</td> <td>2 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- TRANSFORMATION OU REFECTION DES CONSTRUCTIONS</td> <td>5 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- TRANSFORMATION OU REFECTION DES TERRAINS</td> <td>7 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- TRANSFORMATION REFECTION ABRIBUS</td> <td>2 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- VOITURE OCCASION + DE 1 AN</td> <td>4 ans</td> <td>19/12/1997</td> </tr> <tr> <td>- VOITURE OCCASION DE + 1 AN</td> <td>5 ans</td> <td>26/06/2009</td> </tr> </table>	Bien ou catégories de biens amortis :	Durée :		- ACQUISITIONS RENOUVELLEMENTS ABRIBUS	10 ans	19/12/1997	- AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES TERRAINS	20 ans	19/12/1997	- AUTOBUS OCCASION + DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS	12 ans	26/06/2009	- AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS	12 ans	19/12/1997	- AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS	15 ans	26/06/2009	- AUTOBUS OCCASION + DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS	8 ans	19/12/1997	- AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS	6 ans	19/12/1997	- AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS	9 ans	26/06/2009	- AUTRE IMMO	10 ans	19/12/1997	- AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES ATELIER	10 ans	19/12/1997	- CHAISE-SIEGE-FAUTEUIL	7 ans	19/12/1997	- CONSTRUCTIONS LEGERES	5 ans	19/12/1997	- CONSTRUCTIONS/ACQUISITIONS/RENOUVELLEMENTS	30 ans	19/12/1997	- ENTRETIEN ET DECORATION	2 ans	19/12/1997	- ETUDES DIVERSES	2 ans	19/12/1997	- INSTALLATION AMENAGEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	12 ans	19/12/1997	- INSTALLATIONS AGENCEMENTS DIVERS	7 ans	19/12/1997	- INSTALLATIONS AVEC MOUVEMENTS ELECTROMECHANQUES	7 ans	19/12/1997	- INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES	10 ans	19/12/1997	- INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES	15 ans	26/06/2009	- INSTALLATIONS GENERALES AGENC. AMENAG. DES CONST.	30 ans	19/12/1997	- INSTALLATIONS SECONDAIRES OU RENOUVELLEMENTS	10 ans	19/12/1997	- LOGICIELS	2 ans	19/12/1997	- MATERIEL DE BUREAU	5 ans	19/12/1997	- MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS	5 ans	19/12/1997	- MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS	7 ans	26/06/2009	- MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	10 ans	19/12/1997	- MATERIEL INFORMATIQUE	4 ans	19/12/1997	- MATERIEL OU OUTILLAGE ELECTRIQUE	5 ans	19/12/1997	- MOBILIER DE BUREAU	10 ans	19/12/1997	- TRANSFORMATION OU REFECTION	2 ans	19/12/1997	- TRANSFORMATION OU REFECTION DES CONSTRUCTIONS	5 ans	19/12/1997	- TRANSFORMATION OU REFECTION DES TERRAINS	7 ans	19/12/1997	- TRANSFORMATION REFECTION ABRIBUS	2 ans	19/12/1997	- VOITURE OCCASION + DE 1 AN	4 ans	19/12/1997	- VOITURE OCCASION DE + 1 AN	5 ans	26/06/2009
Bien ou catégories de biens amortis :	Durée :																																																																																																															
- ACQUISITIONS RENOUVELLEMENTS ABRIBUS	10 ans	19/12/1997																																																																																																														
- AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES TERRAINS	20 ans	19/12/1997																																																																																																														
- AUTOBUS OCCASION + DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS	12 ans	26/06/2009																																																																																																														
- AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS	12 ans	19/12/1997																																																																																																														
- AUTOBUS NEUF OU OCCASION JUSQUE 2 ANS	15 ans	26/06/2009																																																																																																														
- AUTOBUS OCCASION + DE 2 ANS ET JUSQUE 5 ANS	8 ans	19/12/1997																																																																																																														
- AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS	6 ans	19/12/1997																																																																																																														
- AUTOBUS OCCASION + DE 5 ANS	9 ans	26/06/2009																																																																																																														
- AUTRE IMMO	10 ans	19/12/1997																																																																																																														
- AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES ATELIER	10 ans	19/12/1997																																																																																																														
- CHAISE-SIEGE-FAUTEUIL	7 ans	19/12/1997																																																																																																														
- CONSTRUCTIONS LEGERES	5 ans	19/12/1997																																																																																																														
- CONSTRUCTIONS/ACQUISITIONS/RENOUVELLEMENTS	30 ans	19/12/1997																																																																																																														
- ENTRETIEN ET DECORATION	2 ans	19/12/1997																																																																																																														
- ETUDES DIVERSES	2 ans	19/12/1997																																																																																																														
- INSTALLATION AMENAGEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	12 ans	19/12/1997																																																																																																														
- INSTALLATIONS AGENCEMENTS DIVERS	7 ans	19/12/1997																																																																																																														
- INSTALLATIONS AVEC MOUVEMENTS ELECTROMECHANQUES	7 ans	19/12/1997																																																																																																														
- INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES	10 ans	19/12/1997																																																																																																														
- INSTALLATIONS AVEC STRUCTURES FIXES	15 ans	26/06/2009																																																																																																														
- INSTALLATIONS GENERALES AGENC. AMENAG. DES CONST.	30 ans	19/12/1997																																																																																																														
- INSTALLATIONS SECONDAIRES OU RENOUVELLEMENTS	10 ans	19/12/1997																																																																																																														
- LOGICIELS	2 ans	19/12/1997																																																																																																														
- MATERIEL DE BUREAU	5 ans	19/12/1997																																																																																																														
- MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS	5 ans	19/12/1997																																																																																																														
- MATERIEL DE TRANSPORT/VOITURES/FOURGONS	7 ans	26/06/2009																																																																																																														
- MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	10 ans	19/12/1997																																																																																																														
- MATERIEL INFORMATIQUE	4 ans	19/12/1997																																																																																																														
- MATERIEL OU OUTILLAGE ELECTRIQUE	5 ans	19/12/1997																																																																																																														
- MOBILIER DE BUREAU	10 ans	19/12/1997																																																																																																														
- TRANSFORMATION OU REFECTION	2 ans	19/12/1997																																																																																																														
- TRANSFORMATION OU REFECTION DES CONSTRUCTIONS	5 ans	19/12/1997																																																																																																														
- TRANSFORMATION OU REFECTION DES TERRAINS	7 ans	19/12/1997																																																																																																														
- TRANSFORMATION REFECTION ABRIBUS	2 ans	19/12/1997																																																																																																														
- VOITURE OCCASION + DE 1 AN	4 ans	19/12/1997																																																																																																														
- VOITURE OCCASION DE + 1 AN	5 ans	26/06/2009																																																																																																														
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>																																																																																																															
	Seuil d'amortissement sur un an : (Si différent de ci-dessus) Catégories de biens amortis :	Durée :																																																																																																														
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)	- A hauteur des dotations aux amortissements des biens - Sur la même durée que l'amortissement des biens																																																																																																															
CHARGES A ETALER : Nature :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>																																																																																																															
	Date de début de l'étalement : Durée de l'étalement :																																																																																																															
ICNE	- sur le stock de la dette - sur les nouveaux emprunts																																																																																																															
AUTRES PROCEDURES : (à détailler)																																																																																																																

IMMOBILISATIONS

Date Edition: 10/02/2016

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS
Budget : BUDGET TRANSPORT
Nature: 2135

DE L'EXERCICE 2015

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / Tous ant / 01/01/2015 <= Entrée / Entrée <= 31/12/2015 / Sans cessions /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	--------------	-----------------	---------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	------------------------

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

AUT31_15_0002	VIDEOPROTECTION ARTIS	14/01/2015	14/01/2015	0	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00		0,00
AUT31_15_0006	STCUA PORTES SECTIONNELLES FOURN ET POSE	05/02/2015	05/02/2015	0	16 870,50	0,00	16 870,50	16 870,50		0,00
AUT31_15_0009	SYSTEME VIDEOPROTECTION SITES CUA	16/02/2015	16/02/2015	20	324,00	0,00	324,00	324,00		0,00
AUT31_15_0014	STCUA PORTES SECTIONNELLES POSE	23/03/2015	23/03/2015	20	16 870,50	0,00	16 870,50	16 870,50		0,00
AUT31_15_0015	STCUA POSE PORTES SECTIONNELLES	23/03/2015	23/03/2015	20	6 017,00	0,00	6 017,00	6 017,00		0,00
AUT31_15_0016	ARTIS VIDEOPROTECTION TF	15/04/2015	15/04/2015	20	350,00	0,00	350,00	350,00		0,00
AUT31_15_0017	CUA VIDEO PROTECTION TF	28/04/2015	28/04/2015	20	21 217,32	0,00	21 217,32	21 217,32		0,00
AUT31_15_0019	CUA VIDEO PROTECTION TF	28/05/2015	28/05/2015	20	28 551,41	0,00	28 551,41	28 551,41		0,00
AUT31_15_0022	ATELIER INSTALLATION POINT D ACCES WIFI	08/06/2015	08/06/2015	20	1 995,75	0,00	1 995,75	1 995,75		0,00
AUT31_15_0024	ARTIS STATION LAVAGE CONTROLE TECHNIQUE	18/06/2015	18/06/2015	20	462,00	0,00	462,00	462,00		0,00
AUT31_15_0025	CUA VIDEO PROTECTION TF	25/06/2015	25/06/2015	20	6 174,12	0,00	6 174,12	6 174,12		0,00
AUT31_15_0028	SITE ARTIS LEVE TOPOGRAPHIQUE	16/09/2015	16/09/2015	20	499,60	0,00	499,60	499,60		0,00
AUT31_15_0029	DEPOT ARTIS TVX STATION DE CARBURANT ANNONCE	16/09/2015	16/09/2015	20	864,00	0,00	864,00	864,00		0,00
AUT31_15_0033	ARTIS CONTR GEOT CONSTR CITERNE	23/09/2015	23/09/2015	20	5 219,34	0,00	5 219,34	5 219,34		0,00
AUT31_15_0034	GARE ARTIS SSI TYPE 4	23/09/2015	23/09/2015	20	8 801,04	0,00	8 801,04	8 801,04		0,00
AUT31_15_0038	ARTIS VIDEOPROTECTION TF	05/10/2015	05/10/2015	20	1 225,00	0,00	1 225,00	1 225,00		0,00
AUT31_15_0040	ARTIS GARE REFECTION AUVENT	14/10/2015	14/10/2015	20	4 890,48	0,00	4 890,48	4 890,48		0,00
AUT31_15_0046	MISE EN PLACE VIDEO PROTECTION TF	27/11/2015	27/11/2015	20	10 020,85	0,00	10 020,85	10 020,85		0,00
AUT31_15_0049	ARTIS RUE MONTGOLFIER MISSION CSPS	27/11/2015	27/11/2015	20	183,60	0,00	183,60	183,60		0,00

IMMOBILISATIONS

Date Edition: 10/02/2016

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Budget : BUDGET TRANSPORT

Nature: 2135

DE L'EXERCICE 2015

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / Tous ant / 01/01/2015 <= Entrée / Entrée <= 31/12/2015 / Sans cessions /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	--------------	-----------------	---------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	------------------------

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

Sous Total par Nature 2135					132 636,51	0,00	132 636,51	132 636,51		0,00
-----------------------------------	--	--	--	--	------------	------	------------	------------	--	------

IMMOBILISATIONS

Date Edition: 10/02/2016

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Budget : BUDGET TRANSPORT

Nature: 2154

DE L'EXERCICE 2015

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / Tous ant / 01/01/2015 <= Entrée / Entrée <= 31/12/2015 / Sans cessions /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTL.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	--------------	-----------------	---------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	------------------------

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

AUT31_15_0001	CRIC HYDROPNEUMATIQUE POUR ATELIER ARTIS	14/01/2015	14/01/2015	5	1 379,00	0,00	1 379,00	1 379,00		0,00
AUT31_15_0005	EQUIPEMENT DE RADIO POUR RESEAU ARTIS	03/02/2015	03/02/2015	5	3 362,00	0,00	3 362,00	3 362,00		0,00
AUT31_15_0011	COMPRESSEUR A VIS POUR ARTIS	02/03/2015	02/03/2015	5	7 266,05	0,00	7 266,05	7 266,05		0,00
AUT31_15_0013	EQUIPEMENTS RADIOS PORTATIVES POUR ARTIS	23/03/2015	23/03/2015	5	7 410,00	0,00	7 410,00	7 410,00		0,00
AUT31_15_0018	ARTIS ACHAT OBLITERATEURS POUR BUS	04/05/2015	04/05/2015	5	19 999,00	0,00	19 999,00	19 999,00		0,00
Sous Total par Nature 2154					39 416,05	0,00	39 416,05	39 416,05		0,00

IMMOBILISATIONS

Date Edition: 10/02/2016

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Budget : BUDGET TRANSPORT

Nature: 2156

DE L'EXERCICE 2015

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / Tous ant / 01/01/2015 <= Entrée / Entrée <= 31/12/2015 / Sans cessions /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	--------------	-----------------	---------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	------------------------

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

AUT31_15_0007	BOITE DE VITESSE BUS ARTIS	07/02/2015	07/02/2015	5	14 546,62	0,00	14 546,62	14 546,62		0,00
AUT31_15_0012	DP 883 FY RENAULT KANGOO POUR ARTIS	23/03/2015	23/03/2015	5	14 053,22	0,00	14 053,22	14 053,22		0,00
AUT31_15_0020	ACHAT AUTOBUS ARTICULE OCCASION ANNONCE	04/06/2015	04/06/2015	5	720,00	0,00	720,00	720,00		0,00
AUT31_15_0026	ACHAT BUS ARTICULE OCCAS AVIS ATTRIBUTION BOAMP	27/08/2015	27/08/2015	5	270,00	0,00	270,00	270,00		0,00
AUT31_15_0037	CHASSIS BUS REPARATION	05/10/2015	05/10/2015	5	11 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00		0,00
AUT31_15_0047	AY 352 AX IRISBUS D OCCASION	27/11/2015	27/11/2015	5	169 900,00	0,00	169 900,00	169 900,00		0,00
AUT31_15_0048	DX 139 DN BUS STANDARD NEUF LOT 11	27/11/2015	27/11/2015	5	254 201,50	0,00	254 201,50	254 201,50		0,00
AUT31_15_0052	DX 225 DN 1 BUS STANDARD NEUF	03/12/2015	03/12/2015	5	253 600,00	0,00	253 600,00	253 600,00		0,00
AUT31_15_0053	DX 542 HA 1 BUS STANDARD NEUF	03/12/2015	03/12/2015	5	253 600,00	0,00	253 600,00	253 600,00		0,00
AUT31_15_0054	DX 975 GM 1 BUS STANDARD NEUF	03/12/2015	03/12/2015	5	253 600,00	0,00	253 600,00	253 600,00		0,00
AUT31_15_0059	DECOR 4 BUS URBANWAY	04/12/2015	04/12/2015	5	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00		0,00
AUT31_15_0060	REPARATION CHASSIS BUS CV 192 QN	04/12/2015	04/12/2015	5	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00		0,00
Sous Total par Nature 2156					1 254 791,34	0,00	1 254 791,34	1 254 791,34		0,00

IMMOBILISATIONS

Date Edition: 10/02/2016

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Budget : BUDGET TRANSPORT

Nature: 2157

DE L'EXERCICE 2015

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / Tous ant / 01/01/2015 <= Entrée / Entrée <= 31/12/2015 / Sans cessions /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTI.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	--------------	-----------------	---------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	------------------------

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

AUT31_15_0010	FOURNITURE ET POSE DE POTEAUX ARRET BUS	20/02/2015	20/02/2015	5	6 913,20	0,00	6 913,20	6 913,20		0,00
AUT31_15_0036	RESEAU ARTIS FOURN POSE POTEAUX GUINTO	01/10/2015	01/10/2015	5	13 132,80	0,00	13 132,80	13 132,80		0,00
AUT31_15_0055	GARE ARTIS FOURNIT ECRAN TFT	03/12/2015	03/12/2015	5	7 760,00	0,00	7 760,00	7 760,00		0,00
AUT31_15_0061	ARRAS FOURN POTEAUX ARRET PROVISOIRE	04/12/2015	04/12/2015	5	7 947,60	0,00	7 947,60	7 947,60		0,00
Sous Total par Nature 2157					35 753,60	0,00	35 753,60	35 753,60		0,00

IMMOBILISATIONS

Date Edition: 10/02/2016

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Budget : BUDGET TRANSPORT

Nature: 2181

DE L'EXERCICE 2015

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / Tous ant / 01/01/2015 <= Entrée / Entrée <= 31/12/2015 / Sans cessions /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTL.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	--------------	-----------------	---------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	------------------------

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

AUT31_15_0003	LA CITADELLE PLATEFORME ABRIBUS	19/01/2015	19/01/2015	0	713,18	0,00	713,18	713,18		0,00
AUT31_15_0004	ARRAS R CLAUDE BERNARD AMENAGT TERMINUS PARKING	21/01/2015	21/01/2015	0	44 047,40	0,00	44 047,40	44 047,40		0,00
AUT31_15_0023	ACPTÉ 101 TILLOY ARTOIPOLE 1 TRAV.VOIRIE REAL PARKING	08/06/2015	08/06/2015	0	16 969,25	0,00	16 969,25	16 969,25		0,00
AUT31_15_0027	RACCORDT ELECTR SANITAIRE ANZIN	27/08/2015	27/08/2015	0	1 533,13	0,00	1 533,13	1 533,13		0,00
AUT31_15_0032	ANZIN CREATION BRANCHT EAU POTABLE	23/09/2015	23/09/2015	0	1 884,07	0,00	1 884,07	1 884,07		0,00
AUT31_15_0035	ANZIN CREATION BRANCHT ASSAINISSEMENT	30/09/2015	30/09/2015	0	1 882,86	0,00	1 882,86	1 882,86		0,00
AUT31_15_0039	ARRAS ARRET MINELLE TX ACCESSIBILITE	12/10/2015	12/10/2015	0	6 302,47	0,00	6 302,47	6 302,47		0,00
AUT31_15_0041	ARRAS SECURISATION PLACE FOCH	29/10/2015	29/10/2015	0	27 920,95	0,00	27 920,95	27 920,95		0,00
AUT31_15_0042	ANZIN RUE DU HAIG TROTTOIR ET PARKING	06/11/2015	06/11/2015	0	1 098,43	0,00	1 098,43	1 098,43		0,00
AUT31_15_0043	ANZIN TERMINUS ARTIS AMENAGT VOIRIE	06/11/2015	06/11/2015	0	6 455,12	0,00	6 455,12	6 455,12		0,00
AUT31_15_0044	PL FOCH RESEAU ARTIS TX ACCESSIBILITE	12/11/2015	12/11/2015	0	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
AUT31_15_0045	STE CATHERINE QUAI BUS R DU FOUR A CHAUX	12/11/2015	12/11/2015	0	7 157,63	0,00	7 157,63	7 157,63		0,00
AUT31_15_0056	ANZIN ARRET PONT DE PIERRE MISE EN ACCESSIBILITE	03/12/2015	03/12/2015	0	5 364,74	0,00	5 364,74	5 364,74		0,00
AUT31_15_0057	ANZIN TERMINUS ARTIS TRVX VOIRIES	03/12/2015	03/12/2015	0	12 551,40	0,00	12 551,40	12 551,40		0,00
AUT31_15_0062	ST NICOLAS ARRET 4 MAISONS MISE EN ACCESSIBILITE	07/12/2015	07/12/2015	0	4 735,81	0,00	4 735,81	4 735,81		0,00
Sous Total par Nature 2181					138 616,44	0,00	138 616,44	138 616,44		0,00

IMMOBILISATIONS

Date Edition: 10/02/2016

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Budget : BUDGET TRANSPORT

Nature: 2188

DE L'EXERCICE 2015

Situation détaillée

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / Tous ant / 01/01/2015 <= Entrée / Entrée <= 31/12/2015 / Sans cessions /

NUMERO D'INVENTAIRE	DESIGNATION	DATE ACQUIS.	DATE M. SERVICE	DUREE AMORTL.	VALEUR D' ACQUISITION	CUMUL AMORTI AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 01/01	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12 (1)	SORTIE DE L'ACTIF (2)	AMORTIS. DE L'EXERCICE
---------------------	-------------	--------------	-----------------	---------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	------------------------

(1) ou à la date de sortie de l'actif pour les biens sortis de l'actif pendant l'exercice.

(2) Dans le cas des sorties totales

AUT31_15_0030	CUA DEVT SAEIV	18/09/2015	18/09/2015	5	13 426,25	0,00	13 426,25	13 426,25		0,00
AUT31_15_0031	DEVT SAEIV ET COMPTAGE VOYAGEURS	18/09/2015	18/09/2015	5	94 431,25	0,00	94 431,25	94 431,25		0,00
AUT31_15_0050	DEVT SAEIV ET DISPO COMPTAGE VOYAGEURS	02/12/2015	02/12/2015	5	35 952,50	0,00	35 952,50	35 952,50		0,00
Sous Total par Nature 2188					143 810,00	0,00	143 810,00	143 810,00		0,00
Total par Budget : BUDGET TRANSPORT					1 745 023,94	0,00	1 745 023,94	1 745 023,94		0,00
Total par Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS					1 745 023,94	0,00	1 745 023,94	1 745 023,94		0,00

Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS

Date Edition: 10/02/2016

Budget : BUDGET TRANSPORT

Liste des Sorties et Cessions de l'exercice 2015

Critères particuliers: Budget: BUDGET TRANSPORT / / 01/01/2015 <= Sortie / Sortie <= 31/12/2015 /

<i>NUMERO SORTIE NUMERO D'INVENTAIRE</i>	<i>DESIGNATION SORTIE / FICHE</i>	<i>VALEUR D' ACQUISITION CEDEE INITIALE</i>	<i>CUMUL AMORTI A LA DATE DE SORTIE</i>	<i>VALEUR NETTE A LA DATE DE SORTIE</i>	<i>DATE ENTREE</i>	<i>DATE MISE. SERVICE</i>	<i>DATE SORTIE</i>	<i>QUANTITE CEDEE INITIALE</i>	<i>% CEDEE</i>	<i>MOTIF DE SORTIE</i>
CES000000000000000002020/ MAN86_37_19970124	AUTOBUS RENAULT / 2905 MG 62	3 660,36	3 660,36	0,00	01/01/1997	01/01/1997	24/03/2015	1	100,00%	DESTRUCT.
CES000000000000000002189/ MAN86_34_19970123	AUTOBUS HEULIEZ / 2904 MG 62	3 808,32	3 808,32	0,00	01/01/1997	01/01/1997	19/08/2015	1	100,00%	DESTRUCT.
Total par Nature 2156		7 468,68	7 468,68	0,00						
Total par Budget : BUDGET TRANSPORT		7 468,68	7 468,68	0,00						
Total par Collectivité : COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS		7 468,68	7 468,68	0,00						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
CIEU	8 910.00	
<u>Entreprises</u>		
[...]		
<u>Personnes physiques</u>		
[...]		
<u>Autres</u>		
[...]		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
[...]		
<u>Régions</u>		
[...]		
<u>Départements</u>		
[...]		
<u>Communes</u>		
[...]		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
[...]		
<u>Autres</u>		
[...]		
TOTAL GENERAL	8 910.00	